

produits importés influent beaucoup sur leurs décisions d'achat. Suite à la ratification de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ces droits de douane seront supprimés d'ici le 1^{er} janvier 1998. Environ 20 % des répondants s'attendent à augmenter leurs achats de produits canadiens si l'Accord est conclu. On retrouve à l'annexe 8 de ce rapport les titres des publications américaines les plus populaires auprès de l'industrie, ainsi que les noms des principales foires commerciales.

L'enquête menée auprès d'associations industrielles a notamment révélé que les sociétés canadiennes sont considérées comme efficaces, bien gérées et compétitives vis-à-vis le marché américain. Par contre, on estime que la production des fabricants canadiens est marginale par rapport à la taille du marché américain.